

MERENVIELLE

Infos

N°44

Juin 2009

Prochaine édition décembre 2009

Infos générales

- 1 • Etat Civil
- Tarif des concessions
- Un Sportif Mérenviellois à l'honneur
- 2 • Entraide Partage et Travail

En Mairie

- 3 • Demande de passeport
- Horaires d'accueil Préfecture
- 4 • Budget
- 9 • Commémoration du 8 mai 1945
- 10 • Info escroqueries
- 12 • Econotre

Histoire

- 14 • L'église de Mérenvielle
- Actualités de la paroisse

Vivons ensemble

- 16 • Lou Rally de la Sava al Touch
- Le repas du 13 juillet 2008

La vie des Associations

- 17 • La Boule Mérenvielloise
- 18 • Le 38 TSM
- 20 • Culture et Loisirs
- 21 • Vivons Mérenvielle
- 22 • L'Arche des Bambins
- 24 • La Bisonnerie
- 26 • L'omelette Pascale
- 27 • France Amitié Niger

28 Les Petites annonces



Allô Mairie

Lundi 15h30 – 19h00

Mardi 14h30 – 18h00

Mercredi 15h00 – 19h30

Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Samedi 09h00 – 12h00 le 1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois

Tél : 05.61.86.61.64



Etat Civil

Décès

Mme **COME Yvonne** veuve GIULIANI - décédée le 20 janvier 2009

Mr **FILIPPINI Guy** - décédé le 9 mars 2009

Cimetière - Columbarium

Tarif des concessions

Columbarium

Durée	Tarifs
10 ans	150€
15 ans	250€
30 ans	450€
50 ans	700€

Caveaux

Durée	Tarifs
Surface 3 m ²	
30 ans	125€
50 ans	200€
Surface 6 m ²	
30 ans	250€
50 ans	450€



Collecte des piles usagées

Un point de collecte des piles usagées est disponible à la Mairie.

Il faut savoir que les piles contiennent des métaux lourds toxiques et nocifs pour l'Environnement et qu'elles représentent la part la plus polluante de nos ordures.

Un Sportif Mérenviellois à l'honneur

Florian Lascombe au côté de Mme Monique IBORRA, Député, lors de la manifestation de remise de médailles de l'Assemblée Nationale.

Florian Lascombe, dans la discipline Triathlon et natation, Champion régional en 2007, médaillé interrégional en 2008, a participé au championnat de France.





Association ENTRAIDE PARTAGE ET TRAVAIL

Permanence à LEVIGNAC, 1 bis avenue de Bouconne (ancienne rue des écoles)

Lundi de 9h30 à 11h30

Mercredi, Vendredi, de 14H30 à 16H30

☎ TEL 05 61 06 93 16

Siège social : 11 rue principale- Pibrac (tel : 05 61 86 78 22)

E.mail : entraide.partage@wanadoo.fr

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/entraide.partage>

L'emploi est devenu la préoccupation majeure d'un nombre grandissant de nos concitoyens. Aux côtés des services de l'Etat et des mairies, Entraide Partage et Travail est une association intermédiaire qui s'est donné pour objectif le retour vers le travail des demandeurs d'emploi.

Pour atteindre ce but, nous procurons des mises à disposition temporaires chez les particuliers mais aussi auprès des collectivités locales, des associations et des entreprises. Pour le demandeur d'emploi, cette activité provisoire dans le domaine de l'aide à domicile (ménage, repassage, jardinage, petit bricolage, aide aux devoirs, garde d'enfants de plus de trois ans) constitue la première étape de l'insertion.

En parallèle à cette mise en situation de travail, l'Association met en oeuvre un processus d'accueil et d'accompagnement socio-professionnel du demandeur d'emploi. Dès lors, bénévoles, permanents et conseillère à l'insertion établissent un diagnostic et bâtissent avec lui un parcours d'insertion pour réussir son orientation professionnelle durable. La certification CEDRE attribuée à Entraide Partage et Travail assure les demandeurs d'emploi de notre professionnalisme et notre appartenance à un réseau d'organismes d'insertion (IAE : Insertion par l'Activité Economique)renforce notre capacité à les soutenir dans leur parcours.

De plus, notre structure organise pour ses salarié(e)s des ateliers de formation dont le but est la professionnalisation des personnes mais aussi la participation à des échanges et des rencontres. La confrontation des expériences personnelles et la confiance en soi sont, parmi d'autres, les bénéfices dont profitent les participantes à ces sessions. Prenant en compte notre souci de proximité, les communes accueillant les antennes d'Entraide Partage et Travail nous mettent à disposition gracieusement des locaux.

Notre succès dans la cohérence et la qualité de notre accompagnement repose sur la collaboration efficace des municipalités. Cependant notre mission serait vaine si tous ces efforts n'étaient soutenus par nos clients, qui, en fournissant du travail à nos salarié(e)s, sont le premier maillon de cette chaîne de solidarité.

En ces temps difficiles pour tous, n'hésitez pas à faire appel à nos services : Pour votre maison, pour votre jardin, nous pouvons vous soulager de vos petits soucis domestiques rapidement et efficacement !

Nos salarié(e)s vous aideront à mieux vivre, vous les aiderez à vivre mieux !!!

Vous serez un jour ou l'autre amené à voyager...



Vous êtes français :

Un document de voyage vous sera nécessaire (passeport – carte nationale d'identité).
Tous les enfants doivent également en détenir un.
Il peut être exigé pour un voyage en avion même sur le territoire national.

Votre attention est appelée sur l'intérêt à disposer en permanence au moins d'une carte nationale d'identité en cours de validité, délivrée sans condition d'âge et valide 10 ans. Elle peut servir de titre de voyage pour les pays de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège, la Suisse, l'Andorre, Monaco, le Liechtenstein ou Saint Marin.

Le passeport a une durée de 5 ans pour les mineurs, de dix ans pour les personnes majeures.
Le délai pour l'obtention de celui-ci oscille entre trois et cinq semaines. Les dossiers sont à déposer auprès de votre mairie.

Le site internet de la préfecture

<http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr>

rubrique « démarches administratives » donne toutes les indications sur le contenu des dossiers de demande de carte nationale d'identité ou de passeport et informe des délais de traitement

Vous avez des enfants mineurs étrangers :

Ils doivent impérativement être titulaires d'un document de voyage (Document de Circulation pour Étranger Mineur ou Titre d'Identité Républicain) pour pouvoir revenir en France après un voyage à l'étranger. Ce document peut être obtenu tout au long de l'année auprès du bureau de l'admission au séjour des étrangers (délai de délivrance : deux mois au minimum).

Anticipez cette démarche administrative.

En effet, en période de forte demande (avril à septembre), la préfecture ne peut garantir les délais de délivrance de ces documents.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC à compter du 1er janvier 2009

Cartes grises

Du lundi au vendredi

Particuliers : 9 h 00 à 15 h 00

Professionnels : 9 h 00 à 11 h 30

Circulation

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00

Permis de conduire, Visites médicales, Suspensions
Auto-écoles : mardi matin et jeudi matin

Nationalité

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00

Cartes d'identité et passeports

Police Générale, Élections, Associations

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00

Agents immobiliers, Gens du voyage, Chasse, Affaires militaires...

Étrangers

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 15 h 00

Récépissés et retraits de cartes de séjour

Du lundi au jeudi

Admission au séjour : 9 h 00 à 15 h 00

Visas et documents pour mineurs : 12 h 30 à 15 h 00

Asile : 9 h 00 à 12 h 00

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

1 RUE SAINTE ANNE - 31038 TOULOUSE CEDEX 9



PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
DIRECTION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Préfecture de la Haute-Garonne
1 rue Sainte Anne
31038 Toulouse cedex 9

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2009.

La maîtrise des dépenses permet de ne pas augmenter et de maintenir dans la fourchette basse nationale les taux communaux d'imposition actuels, soit 14,50% pour la taxe d'habitation, 17,50% pour le foncier bâti et 86,00% pour le foncier non bâti.

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Crédits de fonctionnement (recettes budget 2009)	465 245 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs)	+ 87 242 €
TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	= 552 487 €
Total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 200	462 487 €
Virement à la section investissement (auto financement)	+ 90 000 €
	= 552 487 €

➤ En Dépenses

Les charges à caractère général sont en augmentation de 16 613 € soit 13,4%, dû principalement au poste « entretien des bâtiments » : 23 000 € au lieu de 5 000 €, les autres postes restant globalement stables.

Les charges de personnel sont en diminution de 6 550 € (transfert partiel de Mme Caumont au SIVOM)

Les autres charges de gestion courante : + 34 187 € : Cantine scolaire : + 7 100 € à 42 500 € en 2009 ; Sivom : + 20 000 € à 40 000 € ; Arche des Bambins : + 5 000 € à 75 000 €

➤ En Recettes

➤ PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :

465 245 €

➤ Produit des contributions	126 343 €	(124 400 € en 2008)
➤ Dotations	75 409 €	(70 929 € en 2008)
➤ Dotation communautaire	55 000 €	(identique)
➤ Participation CAF	75 500 €	(budget 2008 : 50 000 €, réalisé 74 950 €)
➤ Participation des communes (crèche)	22 325 €	
➤ Mise à disposition de personnel (SIVOM)	20 500 €	(reliquat de 2008)
➤ Loyers	18 200 €	
➤ Allocations compensatrices	7 918 €	(7593 € en 2008)
➤ Autres et divers	7 050 €	
➤ Remboursement sinistre Belloc et crèche	57 000 €	(dégâts de la tempête et dégâts des eaux)

LES INVESTISSEMENTS

LES DEPENSES

648 167 €

Remboursement de la dette en capital :	27 150 €
Dépenses d'équipement (frais d'études PLU /ZAC et assainissement)	16 017 €
Achat véhicule léger type camionnette	15 000 € (subvention de 5 000 €)
Achat de mobilier mairie crèche et ateliers	5 000 €
Matériel informatique	5 000 €
Travaux bâtiments communaux : (-Insonorisation, stores, dalle agrandissement extérieure salle polyvalente, sinistre Belloc, portail crèche.....)	120 000 €
Achat de terrains (appel à emprunt) si opportunité	50 000 €
Travaux de réfection et agrandissement mairie	230 000 € (subvention de 80 000 €)
Création d'ateliers municipaux (Ces deux derniers postes sont sur une programmation pluri annuelle)	180 000 € (subvention de 60 000 €)

LES RECETTES

Excédent d'investissement reporté	10 062 €
Subventions d'investissement	145 000 €
Dotations fonds divers et réserves	3 105 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	90 000 €
Autofinancement budget 2009	90 000 €
Emprunts (un emprunt arrive à échéance en 2009)	310 000 €

648 167 €

MAIRIE DE MERENVIELLE		CA 2008	BP 2009
Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé
	VUE D' ENSEMBLE	2008	2008
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	549 484	346 299,08
011	Charges à caractère général	123 887	57 408,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	121 350	116 880,07
65	Autres charges de gestion courante	165 393	165 392,50
66	Charges financières	7 000	6 617,91
67	Charges exceptionnelles	150	150
68	Dotations aux amortissements et aux provisions		
022	Dépenses imprévues	8 452	957
023	Virement à la section d' investissement	123 252	90 000
002	Déficits antérieurs reportés		
Total	DEPENSES	549 484	346 299,08
	RECETTES DE L' EXERCICE	444 174	418 231,19
70	Produits des services, du domaine	20 600	17 201,65
72	Travaux en régie		
73	Impôts et taxes	179 850	177 944,76
74	Dotations, subventions, participations	159 572	191 329,82
75	Autres produits de gestion courante	17 900	18 025,68
76	Produits financiers		5,70
77	Produits exceptionnels	63 252	13 723,58
78	Reprises sur amortissements et provisions		
013	Atténuation de charges	3 000	
002	Excédents antérieurs reportés	105 310	105 309,63
Total	RECETTES	549 484	523 540,82

Résultat de Clôture: 177 241,74 €

Résultat de l'Exercice: 71 932,11 €

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget	Résultat	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2008	2008	2009
N°	DEPENSES	286 608	47 343,01	648 167
001	Déficit d'investissement reporté	24 957		
	Dépenses d' équipement	230 000	17 220	621 017
20	Immobilisations incorporelles	20 000	4 798,95	46 017
21	Immobilisations corporelles	90 000	12 421,12	75 000
23	Immobilisations en cours	120 000		500 000
	Opérations d' équipement (total)	31 650	30 122,94	27 150
	Dépenses des opérations financières	31 650	30 122,94	27 150
16	Remboursement d'emprunts et dettes	31 650	30 122,94	27 150
020	Dépenses imprévues			
	RECETTES	286 608	82 361,87	648 167
001	Excédent d'investissement reporté			10 062
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	74 958	74 958,00	90 000
	Recettes d' équipement	78 138		455 000
13	Subventions d' investissement	6 138		145 000
16	Emprunts et dettes assimilées	72 000		310 000
	Opérations d' équipement (total)	10 260	7 404	3 105
	Recettes des opérations financières	10 260	7 403,87	3 105
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 260	7 403,87	3 105
021	Virement de la section de fonctionnement	123 252		90 000

Résultat de Clôture: 10 061,63 €

Résultat de l'Exercice: 35 018,86 €

Compte Administratif: 187 303,37 €

Résultat de l'Exercice: 106 950,97 €

1068 Affectation de Résultat: 90 000

002 Excédent Reporté: 87 242

Total des prévisions 2008: Fonctionnement et Investissement: 1 200 654 € - 5 -

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

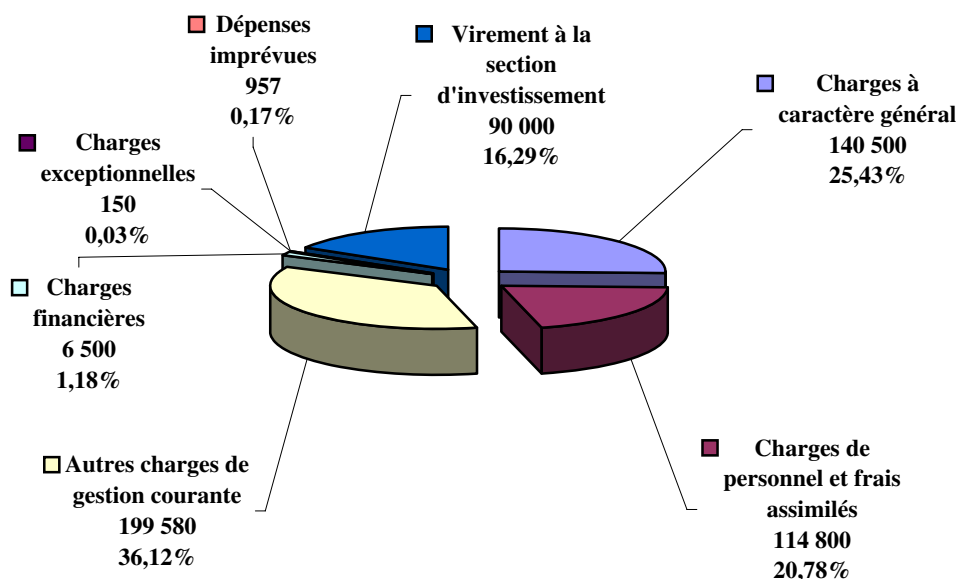
PREVISIONS Budget 2009

		BP 2008	CA 2008	BP 2009
Chapitres	LIBELLES	Budget 2008	Réalisé 2008	Budget 2009
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 537	2 800,38	7 553
60623	Alimentation	4 000	2 711,38	3 000
60631	Fournitures d'entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	500		500
6078	Achats de marchandises			
63512	Taxes foncières	100	89,00	100
6561	Secours d'urgence	3 000		3 000
6562	Aides	1 937		953
002	Déficit antérieur reporté			
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 537	8 533,70	1 820
7031	Part sur concessions dans les cimetières	150	76,22	150
70388	Autres redevances et recettes diverses			
706	Prestations de services	170	170,82	170
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	2 500	1 450,00	1 500
778	Autres produits exceptionnels		120,00	
002	Excédents antérieurs reportés	6 717	6 716,66	

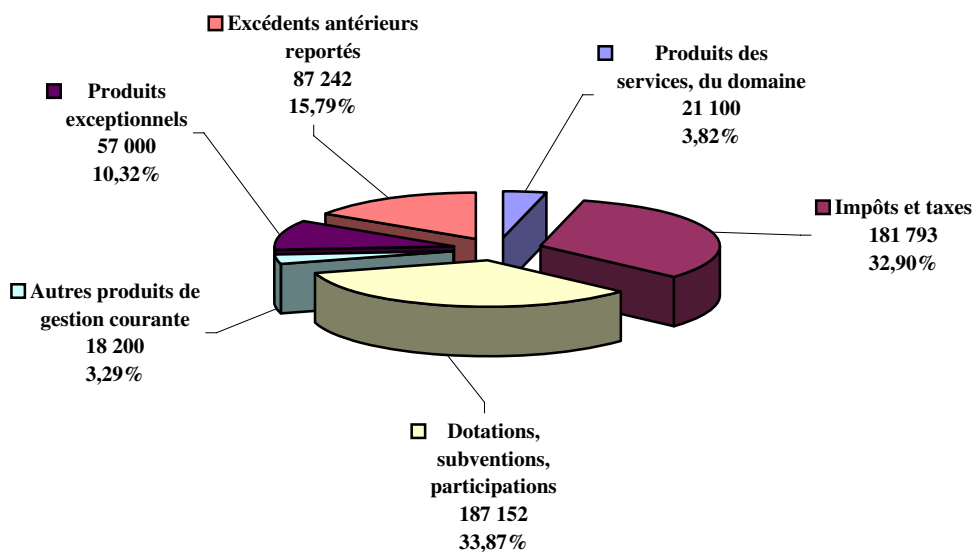
Rés. Co. Adm. 5 733,32 €

Rés. Exer. -983,34 €

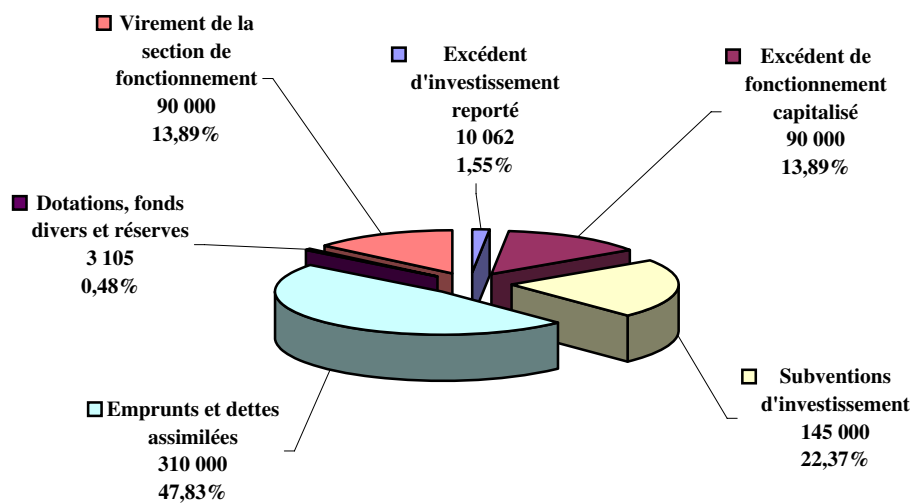
Dépenses de Fonctionnement 2009 en € & % 552 487 €



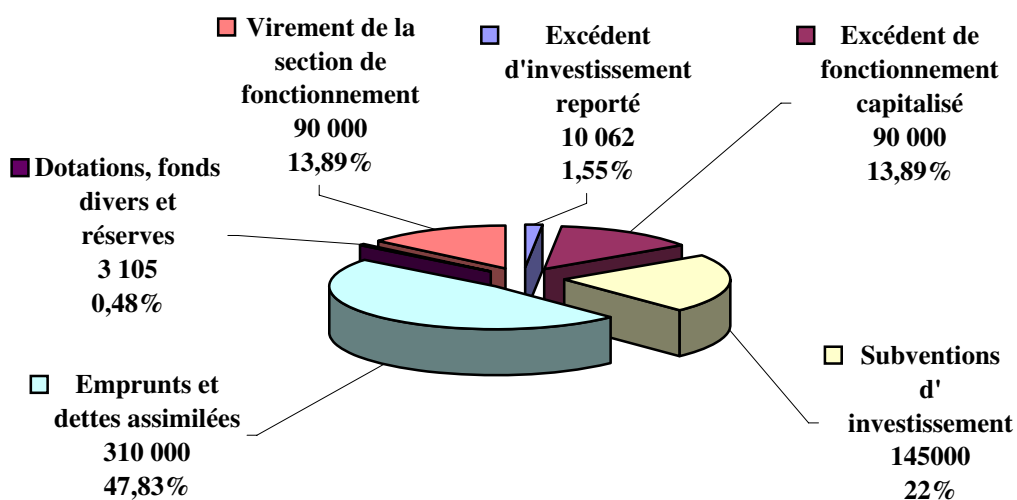
Recettes de Fonctionnement en € & % 552 487 €



Dépenses d'Investissement 2009 en € & % = 648 167 €



Recettes d'Investissement 2009 en € & % = 468 167 €



Commémoration du 8 mai 1945

Le rassemblement pour la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 a réuni autour de la stèle communale les représentants des anciens combattants de Lévi-gnac, Madame Bernadette Milhès, première Adjointe, des élus municipaux, des représentants des d'associations et des habitants de la commune.



A l'issue de la cérémonie, une quarantaine de participants de toutes générations qui se sont ensuite retrouvés pour le pot de l'amitié à la salle polyvalente.






Vol de coordonnées bancaires : des manoeuvres simples et quasi-invisibles

«En consultant mon relevé de compte, j'ai découvert que des opérations avaient été réalisées à mon insu avec les références de ma carte bancaire.»

Protection des coordonnées bancaires : les règles de vigilance

❶ Sur Internet

- Je réalise mes achats uniquement sur les sites de confiance, signalés par le logo  et dont l'adresse commence, au moment de la transaction, par «https»
- J'évite le piratage de ma carte bancaire en protégeant mon ordinateur avec un anti-virus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour

❷ Les automates (distributeurs de billets)

- Je compose discrètement mon code et masque le clavier avec ma main
- Je ne me laisse pas distraire par des inconnus qui proposent leur «aide» ; il s'agit souvent d'escrocs qui cherchent à subtiliser ma carte et récupérer mon code secret.

❸ En magasins

- Numéro de carte bancaire + date d'expiration + cryptogramme = danger !
Dans le cadre d'une transaction en magasin, il est très facile pour l'escroc d'identifier ces numéros et de les noter. Ces références sont suffisantes pour effectuer des achats en ligne.
- Je ne quitte jamais des yeux ma carte bancaire, je ne la confie à personne
- Je ne conserve pas mon code secret au même endroit que la carte

❹ De manière générale, je suis les conseils de mon banquier

L'ESCROQUERIE : CE QUE DIT LA LOI

Extraits

Article L313-1 du Code Pénal

«L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende».

Si vous êtes victime, portez plainte

**Si vous êtes victime d'une escroquerie,
déposez plainte au commissariat ou à la
gendarmerie la plus proche.**

**Munissez-vous de tous les renseignements
en votre possession :**

- références du ou des transferts d'argent effectués,
- références de la ou des personnes contactées : adresse de messagerie ou postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copie des courriels/ courriers échangés...,
- tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
0811 02 02 17
COÛT D'UN APPEL LOCAL**

**POUR SIGNALER UN COURRIEL
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES
www.internet-signalement.gouv.fr**



**ESCROQUERIES
N'EN PAYEZ PAS
LE PRIX**



**INFO ESCROQUERIES
0811 02 02 17
COÛT D'UN APPEL LOCAL**

**POUR SIGNALER UN COURRIEL
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES
www.internet-signalement.gouv.fr**

ZOOM SUR QUELQUES ESCROQUERIES

«Faites un virement pour acheter ce produit sur internet, c'est plus simple»

Escroqueries sur Internet : Transactions virtuelles, pertes bien réelles

«J'ai déniché une annonce proposant une voiture à un prix très attractif. Après plusieurs échanges avec le vendeur, j'ai reçu un courriel au nom du site définissant les modalités de paiement. Je ne me suis pas méfié et j'ai réglé le bien en passant par un service de transfert d'argent. En fait, c'est le vendeur escroc qui avait envoyé ce courriel ! L'argent a été retiré le jour même. Je n'ai jamais reçu le bien que j'avais payé».

- ➔ Si je vends ou achète un bien très onéreux, j'organise une rencontre avant la transaction
- ➔ Si je vends un bien, j'attends d'avoir reçu matériellement l'argent avant de le livrer

« Je suis policier, gendarme, pompier : aidez nous financièrement »

Fausse qualité : l'escroc était bien caché

«Je suis commerçant et j'ai reçu un appel d'un homme se disant commissaire de Police de ma ville. Il m'a invité à financer le petit journal du commissariat en y achetant un encart publicitaire pour la promotion de mon commerce. J'ai accepté. J'ai ensuite reçu par fax le bon de commande indiquant la somme à payer. Rassuré par la présence du logo de la Police, j'ai envoyé un chèque. Sans nouvelles quelques semaines plus tard j'ai contacté mon commissariat : j'ai appris qu'il n'existait aucun journal ! Résultat : pensant aider le commissariat j'ai enrichi un escroc et j'ai perdu beaucoup d'argent».

- ➔ Avant de payer quoi que ce soit, je contacte le service concerné pour me renseigner
- ➔ Je vérifie toujours la qualité déclarée de mon interlocuteur

«Une valise d'argent pour si peu : la belle affaire ! »

L'escroquerie aux billets noircis

«Dans un bar, une personne m'a accosté pour me proposer une affaire très intéressante. Elle disposait d'une mallette pleine de billets tachés d'encre noire. Elle m'a montré, avec un peu de produit, comment les traiter et de vrais billets sont apparus, dont elle m'a fait cadeau. Elle m'a proposé la moitié des billets de la mallette à condition d'avancer l'argent pour acheter le produit, trop cher pour elle seule. Convaincu, j'ai accepté. J'ai donc versé une première somme d'argent pour acheter à l'étranger ce produit nettoyant, puis une seconde pour débloquer le produit à la douane. Quatre versements plus tard, je me suis rendu compte de l'escroquerie dont j'avais été victime».

- ➔ Billets tachés, maculés → je dois me méfier
- ➔ L'appât du gain ne doit pas me détourner du bon sens

«Je suis votre banque et j'ai besoin de votre mot de passe de connexion»

«Phishing» : un mail ça peut faire très mal

«J'ai reçu un courriel de ma banque me demandant mon identifiant de connexion et le mot de passe de consultation de mon compte en ligne. Ils m'avaient alors expliqué qu'ils avaient besoin de mettre à jour mes données de connexion. Le problème c'est que ce n'était pas ma banque. Mon compte a été vidé».

- ➔ Je ne réponds jamais à un courriel qui me demande de transmettre mes coordonnées bancaires ; je sais que ma banque ou toute autre institution de confiance ne me les demandera jamais par courriel
- ➔ En cas de doute, j'appelle directement ma banque

« Un placement à taux rémunérateur record ! »

Une fausse épargne qui vous ruine

«J'ai reçu les confidences d'une connaissance qui m'a dit avoir trouvé la solution pour arrondir facilement ses fins de mois : une de ses collègues de travail lui a proposé un placement très rémunérateur : 10 % par mois. Elle m'a dit qu'il faudrait placer 5000 euros. Après avoir un peu hésité, j'ai décidé d'investir 1000 euros, et elle m'a effectivement remis, après 30 jours, la somme de 1100 euros. Confiante, j'ai décidé de lui confier toutes mes économies, que je n'ai jamais revues».

- ➔ Je sais que les trop bonnes affaires n'existent pas
- ➔ Je ne confie pas d'argent à un inconnu

« Bravo, vous avez gagné le gros lot ! »

L'escroquerie à la fausse loterie

«J'ai été avisé par courrier que j'avais gagné une grosse somme d'argent à un jeu. Mais avant, j'ai dû verser une somme afin de récupérer le gain. J'ai versé l'argent mais je n'ai jamais rien reçu ! »

- ➔ Je ne réponds jamais à ce type de proposition
- ➔ Si je n'ai pas joué, j'ai peu de chance d'avoir gagné

«Aidez-moi à toucher mon héritage, vous ne le regretterez pas»

L'escroquerie à l'héritage

«J'ai reçu un courriel d'un inconnu qui m'a proposé de servir d'intermédiaire financier. Il se disait bénéficiaire d'un héritage conséquent qu'il ne pouvait toucher, faute de moyens suffisants pour avancer les frais de succession. Il m'a demandé de lui avancer la somme et proposé de toucher en retour 20% de l'héritage. Je lui ai envoyé l'avance par virement bancaire. Une fois les versements effectués, le contact a été rompu. Je n'ai jamais reçu la commission promise».

- ➔ Je n'envoie pas d'argent à un inconnu via un service de transfert d'argent ou par virements bancaires
- ➔ Je ne réponds jamais à ce type de proposition

Respect de L'environnement

Traiter et valoriser des déchets tout en préservant l'environnement sont aujourd'hui deux objectifs fondamentaux.

ECONOTRE, dans ce métier de service public, est un exemple de réussite maîtrisée.



Des équipements qui respectent l'environnement

Afin de respecter les toutes dernières normes européennes, l'Unité de Valorisation Énergétique a été dotée de 2 équipements extrêmement performants et fiables :

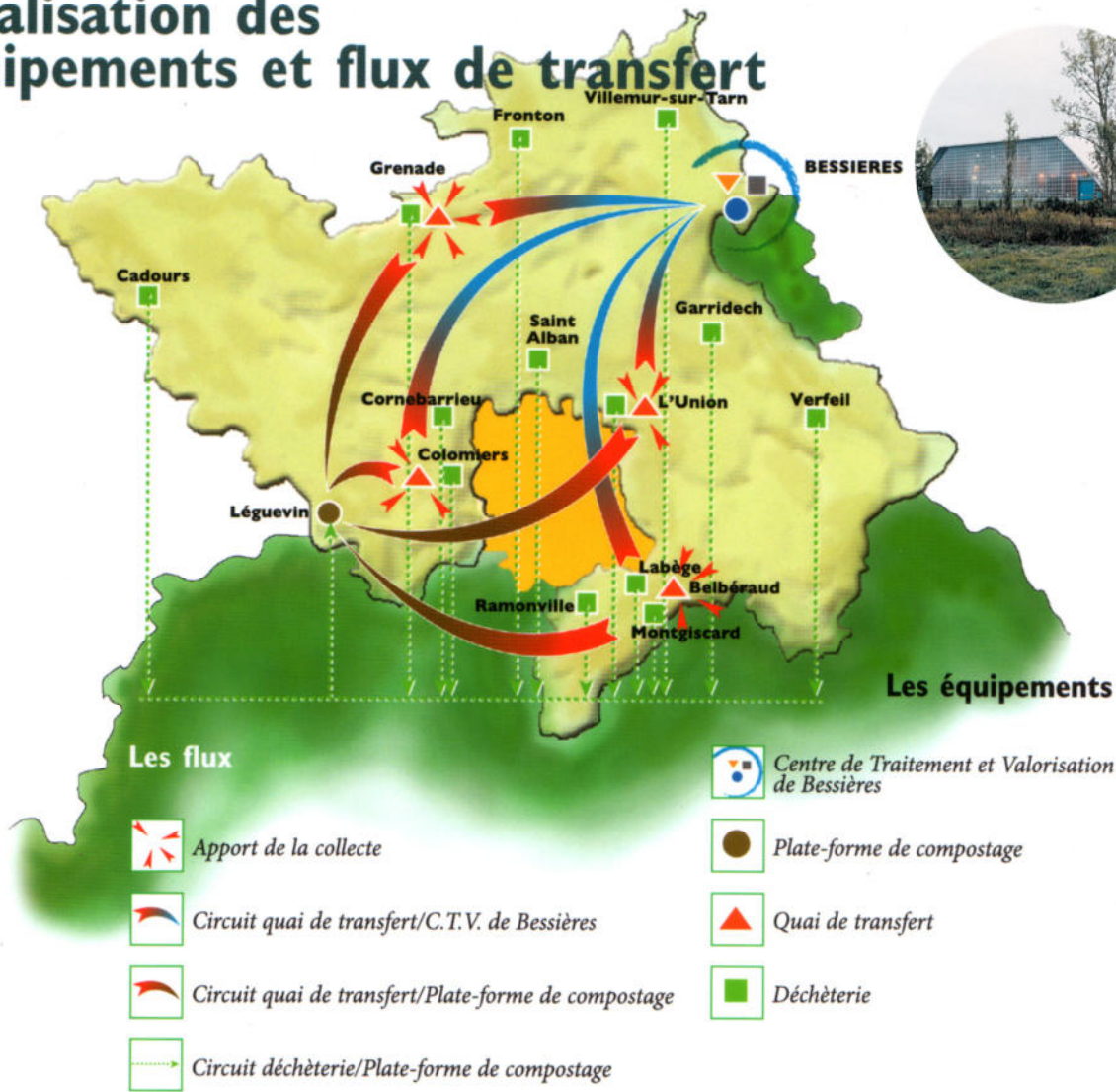
- ◆ Un système de traitement des fumées par voie humide garantit la maîtrise des rejets gazeux dans l'atmosphère, grâce à 4 étapes successives d'épuration :
 - un dépoussiérage électrostatique
 - un lavage à l'eau et à la chaux pour éliminer l'acide chlorhydrique et les métaux lourds
 - un lavage à l'eau + soude + charbon actif pour capter le SO₂ et les dioxines/furanes
 - un cyclonage final pour capter les poussières et gouttelettes d'eau résiduelles
- ◆ Un dispositif de traitement de l'eau de lavage des fumées :
Pré-neutralisation, neutralisation, floculation, décantation, extraction et pressage des polluants contenus dans l'eau de lavage permettent d'obtenir une eau claire qui peut être ensuite rejetée dans le Tarn sans aucun impact environnemental.

Réduction maîtrisée des nuisances

- ◆ Acheminement au maximum des déchets en camions semi-remorques et non en bennes de collecte. Pour ce faire, 4 centres de regroupement/transfert ont été définis, ce qui permet de diviser par 3 le trafic routier.
- ◆ Le bruit, s'il n'est pas maîtrisé, peut constituer une source de nuisances importantes pour les riverains. Tous les équipements ont fait l'objet d'études pour réduire les niveaux acoustiques. Ainsi un traitement à la source des équipements bruyants ou leur confinement dans des locaux spécialement adaptés ont été réalisés. Les mesures du bruit effectuées en limite de propriété montrent que, grâce à ces précautions, l'impact sonore des installations sur l'environnement immédiat est extrêmement faible et conforme aux exigences réglementaires.

Enfin, la parfaite intégration paysagère des installations, d'une hauteur de près de 40 m, a été obtenue en "enterrant" une partie des équipements. Partiellement enfouie sous terre, l'architecture trapézoïdale de l'Unité de Bessières se fond véritablement dans la campagne bessérienne grâce à ses espaces verts avec pelouses, arbres, arbustes...

Localisation des équipements et flux de transfert



Pour une valorisation optimale des déchets



Quais de transfert

Maillon essentiel dans la chaîne de collecte et de traitement des déchets ménagers, le quai de transfert permet d'optimiser le transport des déchets ménagers en les regroupant par zones géographiques. Les déchets y sont réceptionnés puis rechargés dans des camions semi-remorques pour être acheminés vers les installations de traitement et de valorisation. Les quais de transfert permettent ainsi de réduire les nuisances et les coûts de transport.



Déchèteries

La déchèterie est un centre de réception des déchets ménagers encombrants ou toxiques (huiles, peintures, solvants, piles électriques...) dont les particuliers ne peuvent se débarrasser par la collecte traditionnelle des ordures ménagères. Elle complète aussi les autres systèmes de collecte pour les déchets verts et les emballages. Selon leurs caractéristiques, les déchets réceptionnés sont acheminés vers des filières de traitement ou de valorisation appropriées.



Plate-forme de compostage

La plate-forme de compostage de Léguevin reçoit annuellement 12 000 t de déchets verts collectés dans les déchèteries ou en porte à porte, selon les cas, pour les transformer en compost. Après broyage et mélange, les déchets sont mis en andains. Leur transformation en compost demande 6 à 9 mois, pendant lesquels les andains sont retournés et arrosés pour faciliter le travail des micro-organismes. Le compost est stocké, puis utilisé comme amendement organique.

Histoire de l'Église

2^{ième} partie : La restauration



Dans le précédent bulletin ont été évoqués d'importants travaux aux environs de 1850. Ils ont été complétés par un nivellement important du sol du côté Mairie, dont les traces ont disparu aujourd'hui suite à des remblaiements et empièvements du sol.

Fin du XIX siècle ont été construites les deux chapelles latérales. Par la suite, le bâtiment s'est peu à peu dégradé.

En 1973, la Mairie a dû consolider la façade fissurée, refaire les fondations du premier contrefort et démolir l'auvent très dégradé à l'entrée.

Par la suite, l'Eglise fut déclarée dangereuse et interdite d'accès pendant plusieurs années. Il fut même question de la démolir.

Enfin en 1994, la remise en état a été effectuée, pour un montant de 1.800.000 Frs soit 275.000 €.

L'essentiel des travaux a consisté à : remise en état de la toiture, réfection de la totalité des crépis intérieurs et extérieurs, reconstruction intégrale de la voûte en plâtre, remise en état des peintures, dont la réfection des piliers faite par Jean-Pierre Mannoni.

Ainsi, notre Eglise reste debout pour témoigner de la présence de Dieu parmi nous.

GERARD GRANDRY



Il est desservi par deux Prêtres : Le Père Hervé du PLESSIS, Doyen et le Père Arthur de LEFFE

Tous deux essaient de redynamiser le secteur et ont organisé leur présence ainsi :

- 3 lieux fixes pour les messes hebdomadaires

Le Samedi 18h00 LEVIGNAC

Le Dimanche 09h30 LAUNAC

Le Dimanche 11h00 GRENADE

Pour rencontrer un Prêtre : Presbytère de LEVIGNAC, le vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 17h00 à 18h00. Contact : 05.61.85.45.90

Messes à Mérenvielle en 2009

VOIR AFFICHAGE A LA MAIRIE ET L'ÉGLISE
TOUS LES **DIMANCHES** 10h45 à LA TRAPPE S^{te} MARIE du DESERT

Vous pouvez contacter les Pères Arthur et Hervé :

- **par mail** : contact@doyennedugrandselve.fr
- **par téléphone** : 05 61 82 61 35
- **par courrier** : Presbytère – 19 Rue Gambetta - 31 330 Grenade
- **site internet** : <http://www.doyennedugrandselve.fr/>



Lou Rally De La Sava Al Touch

La communauté de communes de la Save au Touch organise le **samedi 10 Octobre 2009** un grand rallye culturel et par équipage.

Les personnes voulant participer doivent s'inscrire auprès de leur mairie avant le 25 septembre 2009.

Déroulement de la journée :



- Rendez-vous à 8h00 précises à SAINTE-LIVRADE
- 4 étapes sur la matinée
- Repas de midi sur l'une des communes
- 3 étapes dans l'après-midi
- 18h30-19h00 Remise des trophées autour d'un cocktail offert par la CCST.

INSCRIPTION : Auprès de votre commune (10 euros par équipage) 1 équipage = 1 voiture. Le rallye est ouvert aux adultes et aux enfants résidant sur une des communes de la CCST.

MATERIEL NECESSAIRE : Carte, dictionnaire, pique nique pour le midi et une grosse dose de bonne humeur.

CHAUFFEUR : Ce rallye est avant tout un rallye culturel et non pas une course de voiture.

Le chauffeur s'engage à respecter le code de la route et à ne pas consommer de produits illicites durant la journée.

NB : Les inscriptions seront effectives après le règlement, nous limitons également à 5 le nombre d'équipages par commune.

13 Juillet 2009



Retenez votre soirée du **Lundi 13 juillet 2009 à 19h00.**

C'est la Fête à Mérenvielle !!!

Apéritif offert par la Municipalité
Paëlla géante

Feu d'artifice et bal

Tarif adultes : 15€

Enfants (moins de 12 ans) : 7€

Enfants de moins de 5 ans : Gratuit

Pensez à amener vos assiettes et couverts, merci



LA BOULE MERENVIELLOISE

La saison 2009 a repris depuis le 14 février par un nouveau championnat des divisions, organisé par la ligue, et qui consiste à faire se rencontrer entre eux des clubs ayant sensiblement le même niveau.

Après 5 samedis de rencontres acharnées avec une température souvent « polaire » les Mérenviellois ont réussi à défendre avec brio les couleurs de notre village en se classant 7eme sur les 24 clubs participants.



Le 4 avril, les clubs amis de Brax, Pujaudran et Mérenvielle se sont retrouvés pour le traditionnel repas bowling.

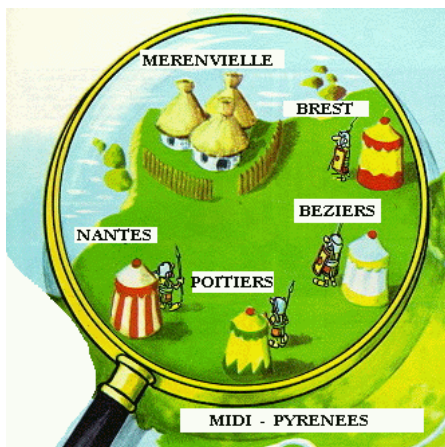
Ambiance et amitié n'ont pas empêché les participants de défendre « bec et ongles » les couleurs de leur village pour se réunir ensuite autour d'une table bien garnie.



Nous rappelons désespérément que le club est ouvert à tous, de tous âges et de tous niveaux.

Si vous souhaitez vous joindre à nous contacter

Roger Merlin 06 24 74 27 79



LE 38 T.S.M. ET LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

MERENVIELLE , un petit village gaulois qui fait sa place parmi les grands.

Voici un résumé des prouesses du 38 T.S.M. sur les 5 derniers mois, bien que la plupart des concours arrive durant les mois de mai et juin pour l'école de tir mais aussi les concours adultes petits et gros calibres.

Un récapitulatif sera fait à la rentrée de septembre.

Avril 09 Championnat Départemental des Ecoles de Tir 2009– gloire à nos bisons... que du bonheur !!!!

Le bureau du 38 T.S.M. de MERENVIELLE et plus particulièrement Francis MONESTIER et Alain ROBERT, arbitres lors de ce Championnat, et qui encadrent l'école de tir riche de 36 inscriptions, sont très fiers des résultats obtenus à travers ce Championnat 2009 qui s'est déroulé à Fenouillet. Les « **Bisons** » (nom de l'école de Tir) se sont fait encore remarquer à travers les très bons résultats avec quelques scores très élevés. 15 élèves inscrits, nombreuses médailles récoltées + 2 coupes. Le challenge Lobstein est remporté définitivement par le 38 T.S.M (2007-2008-2009), ainsi que le challenge du Conseil Général, challenge que les élèves ont offert avec beaucoup de fierté à Raymond ALEGRE, notre maire.

Résultats et classement du 38 T.S.M :en carabine :

Poussin fille :

- 1^{ère} : Léa PASQUALI
- 2^{ème} : Agnès TOMASINI
- 3^{ème} : 6an ½, Emilie GOMEZ toutes débutantes.

Poussin garçon :

- 2^{ème} : Lilian VANDENMERSCH débutant
- 3^{ème} : Rémi FALCATI débutant,

Benjamin fille :

- 1^{ère} Judith GOMEZ (plusieurs Championnat de France)
- 3^{ème} :Alix ESTANOS (plusieurs Championnat de France),
- 4^{ème} Marie BOCHER (débutante),
- 5^{ème} Candice et 6^{ème} Romane ROUSSEAU débutantes.

Benjamin garçon :

- 2^{ème} : Clément CONIL

Minime fille :

- 1^{ère} Emma ESTANOS (Championnat de France)

Carabine 3x10 (couché-à genoux et debout) :

- 1^{ère} Emma ESTANOS

Résultats et classement du 38 T.S.M :en pistolet :

- Poussin fille : 1^{ère} : Agnès, 2^{ème} : Emilie 3^{ème} : Léa

- Poussin garçon : 2^{ème} :: Rémi

- Benjamin fille : 1^{ère}:Judith 2^{ème} Romane et 3^{ème} Candice

- Benjamin garçon : 2^{ème} Clément CONIL



départemental école de tir 2009

Petite boutade des organisateurs : « pour l'an prochain, Merenvielle, envoyez nous la liste de vos élèves et nous vous renverrons par la poste les coupes et médailles – vous nous avez tout pris ou presque...».

Janvier 09 REGIONAL DES CLUBS 2008-2009

Constitution de l'école de tir de trois personnes : Léa PASQUALI – poussine de LIAS, Alix ESTANOS – benjamine et Emma ESTANOS – minime – sa grande sœur, MERENVIELLE.

Constitution de l'équipe pistolière adulte de cinq personnes : 2 jeunes femmes : Aure CASTELBOU – Marine BODU (MERENVIELLE) - David BESSET, Eric LANGGHINRICHS , José GOMEZ

MERENVIELLE s'en sort avec 1^{ère} en qualification et 1^{ère} en finale en école de tir.

1^{er} MERENVIELLE (31) – 2^{ème} TC MONTMIRAILAIS (81) 3^{ème} – S.T. PAMIER (09) – CO CIGOGNES (64)

Les adultes arrivent 3ème en qualification et 3ème en finale (soit 1^{er} pour la petite finale).

1^{er} TARBES – 2eme S.T. PAMIER – 3eme 1^{er} MERENVIELLE - 4eme CT AUCH et 5eme TC MONTMIRAILAIS (81)

Le championnat de France des clubs s'est déroulé les 6,7,8 février à st jean de Braye près d'ORLEANS.

Nos championnes finissent 34^{ème} sur 136 clubs, loin devant Brest, Béziers, ST Nazaire, Poitiers, Nantes...

+++++



régional des clubs à Muret en janvier 2009

championnat de FRANCE février 2009



Participation au Championnat de France par équipe en février de Alix, Emma et Léa

Un très grand merci à nos élèves pour le bonheur qu'ils nous procurent, ainsi qu'à notre Mairie pour son aide constante toute l'année.

Pour le club du 38 T.S.M., Alain ROBERT commission communication.

Association Culture et Loisirs

Le 7 Décembre dernier , la compagnie **Bulle's artis** de **Lévig** est venue présenter au petits mérenviellois un spectacle bien rythmé : « Scoubidou la poupée qui sait tout ». Il se pourrait que notre collaboration se poursuive tant le spectacle à plu.



Nos prochaines manifestations :

Fête de la musique

20 juin 2009

Soirée Salades en Karaoké sur le même principe que l'an dernier

19h apéro sur la place du village

Pour **le repas** chacun doit apporter **une salade salée ou sucrée** à partager avec les autres participants , ses assiettes et couverts ainsi que 2€ de participation par adulte, l'association se chargeant de la préparation du reste du repas (fromage, fruits et boissons)

Inscriptions auprès d' Hélène Loubès 05 61 06 52 96

Nous sommes en train de mettre en place l' animation musicale, nous avons encore quelques détails techniques à régler pour la soirée karaoké ... D'ailleurs si vous vous y connaissez, votre aide sera la bienvenue...!!!

De plus nous accueillerons sûrement **le groupe de rock toulousains Hybrid Harmony**... Nous sommes actuellement en train de traiter avec eux...Vous aurez de plus amples informations dans votre boîte aux lettres courant juin....

Les autres dates à réserver:

Dimanche 11 octobre: **vide grenier** d'automne sur la place du village.

Samedi 12décembre : **Spectacle de Noël**

Pour tous renseignements ou pour nous rejoindre
contact au 05 61 0 6 52 96 (Hélène Loubès)

VIVONS MERENVIELLE ET LES TRANSPORTS COLLECTIFS

La population de la vallée de la Save a répondu en nombre, le 27 mars, à l'invitation de notre association, pour débattre des problèmes de transport collectif qu'elle rencontre au quotidien ; demande récurrente dont l'acuité nécessitait réflexion.

En effet la salle polyvalente de Mérenvielle était pleine d'usagers réels ou potentiels de la ligne SNCF Auch/Toulouse et de nombreux élus des communes environnantes s'étaient joints à eux pour rencontrer **Mr MARZIANI Vice Président du Conseil Régional** et **Mr POUJOL, directeur de la ligne SNCF Toulouse/Auch** que nous tenons à remercier,



Chacun put exposer individuellement ses insatisfactions ou ses souhaits et obtenir une explication ou une réponse franche des deux décideurs présents.

Néanmoins, cette soirée a permis d'obtenir des réponses aux principales interrogations des habitants de la Save.

« VIVONS MERENVIELLE » tient à en informer les Mérenviellois qui n'ont pas pu participer à ce débat :

- **3 arrêts supplémentaires dans chaque sens** aux heures de pointe seront mis en œuvre à la gare de Mérenvielle fin 2009

- En l'absence de représentant du Conseil Général, Mr le Maire de Mérenvielle s'est engagé à demander l'adaptation des navettes de ramassage aux nouveaux arrêts.

- La gare de Mérenvielle sera équipée de 2 composteurs (tickets et carte pastel)

- Face au manque d'informations actuel de la SNCF en cas de dysfonctionnement, le Conseil Régional mettra en place dans toutes les gares à partir de 2009 des écrans informant les passagers de tout problème sur un train et des moyens de remplacement mis en place.

Les questions étant épuisées, tous les participants se réunirent autour du traditionnel « pot de l'amitié » et Mr MARZIANI promit aux organisateurs de revenir informer la population de la mise en place des décisions.

Saluons ce souci de transparence assez inhabituel de nos jours et qui nous fait tant défaut.

Prochain débat à la demande de nombreux Mérenviellois:

LA SECURITE ROUTIERE SUR NOTRE COMMUNE

L'ARCHE DES BAMBINS

Crèche multi accueil

L'arche des bambins est agréée pour 25 enfants, son équipe se compose de 14 personnes :

- 1 directrice EJE (Educatrice Jeunes Enfants)
- 1 adjointe auxiliaire de puériculture
- 1 infirmière
- 1 EJE
- 2 auxiliaires de puériculture
- 3 CAP petite enfance
- 1 diplôme de puéricultrice Espagnol
- 1 cuisinière
- 2 agents d'entretien
- 1 gestionnaire

Les enfants :

L'entrée sur la structure se fait sur liste d'attente. Celle-ci fonctionne par rapport à la date d'inscription. Les entrées se font au fur et à mesure des départs en respectant les temps pleins, les mi-temps et halte garderie. Je prends en compte aussi le « quota » que nous demande la PMI à savoir 1 adulte pour 8 enfants qui marchent et un adulte pour 6 enfants qui ne marchent pas ; pour le bien être des enfants.

Chaque année, ce ne sont pas 25 places qui se renouvellent mais une dizaine au maximum ce qui est peu par rapport à la demande actuelle.

Les événements :

Le quotidien des enfants est rythmé par le déroulement des saisons et des événements :

- le carnaval, le thème était libre. Le jugement de Mr Carnaval s'est fait sur la place de Merenvielle et une bataille de confettis a suivi, un goûter à clos l'après-midi.
- la fête de l'Afrique le 19 juin a permis aux enfants de découvrir musiques, costumes et saveurs. D'ailleurs, grâce à une maman de la crèche qui nous a aidé à la mise en place, la fête a eu lieu sur la place de la mairie et sous le soleil.
- pour la sortie de fin d'année nous sommes allés à Animaparc. les enfants se sont régalés avec les jeux, les animaux, la ballade en bus, le pique-nique. Je remercie les parents qui nous ont accompagnés afin de réaliser la sortie.
- Pour Noël, la troupe Zébulon a présenté son spectacle « Le traîneau du Père Noël » qui a rencontré un vif succès auprès des enfants et des parents venus nombreux.
- Bien sûr, les parents ont eu droit à une œuvre de leur enfant pour leurs fêtes respectives.

L'équipe est vigilante aux besoins des enfants, elle s'interroge sur ce qu'elle met en place : l'aménagement de l'espace, les activités, les temps de repas et de repos. Cette réflexion permanente amène des modifications d'organisation en cours d'année pour toujours être au plus juste avec les besoins des enfants.

Pour toute demande de renseignements ou pour une inscription merci de vous adresser directement à la structure au 09.62.56.43.78.

Noël 2008



Carnaval





BISONNERIE DE BORDE BASSE

GRANDE FETE DU FAR WEST (GROUPES)



Le Maréchal-ferrant est débordé : les Cow-boys s'apprêtent à partir en Round-up. Les Indiens montent leurs tipis, les Texas Rangers veillent sur l'installation des Colons. Les Dalton en profitent pour fomentier quelques facéties... Quant au Colonel Drake, il pense trouver de l'huile de roche à la Bisonnerie !

Impression VPS Impression - 31230 Coullès - L'île en Dodon - Site 413598230012

Venez partager le quotidien de tous les acteurs du Far West pour notre Grande Fête : plus de 30 activités ludiques et pédagogiques destinées aux enfants de 3 à 12 ans au cœur d'un parc animalier de 130 hectares. Quelle ambiance !

Ouverture des animations à 9h30. Fermeture à 16h30.



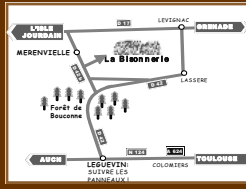
DU 1^{ER} JUIN

AU 3 JUILLET 2009

EN SEMAINE, SUR RESERVATION

TARIF UNIQUE : 10 EUROS/PERSONNE

**BISONNERIE DE
BORDE BASSE**
31530 MERENVIELLE
bisonneaux@wanadoo.fr
<http://bisonnerie.pagesperso-orange.fr>



La Bisonnerie de Borde Basse accueille les groupes de scolaires et de centres de loisirs pour une dernière Grande Fête du Far West, du 1er juin au 3 juillet 2009. Parmi les nouveautés de l'année : le Colonel Drake a extrait de l'huile de roche (du pétrole) sur notre site, et le Maréchal-Ferrant reprend du service !

Les particuliers ne sont pas en reste d'animations Far West, puisque le Camp Far West est ouvert les mercredis, dimanches et jours fériés, du 1er mai au 31 août 2009. 1 heure de visite guidée et 1 heure d'activités (Indiens, Cow-boys, Trappeur et Chercheur d'Or) sont proposés à vos enfants à partir de 3 ans.



Profitez-en : la Bisonnerie fermera définitivement ses portes le 31 août 2009. Si vous souhaitez acquérir un tipi, un chariot colon, ou même un Musée de la Ferme (de 1850 à 1950), et pourquoi pas un bison, c'est le moment !



Pour tout renseignement, consultez notre site internet :

<http://bisonnerie.pagesperso-orange.fr>

ou appelez le 05 61 06 54 47

Triompher aux épreuves indiennes de courage et d'adresse, s'entraîner avec les cow-boys, chasser à la trappe, chercher de l'or au « Long Tom »...

Pas d'école ? Venez vous amuser avec nous, vous pourrez admirer les bisons et profiter de ce site extraordinaire de 130 hectares avant sa fermeture définitive, le 31 août 2009 !

L'entrée du Camp Far West inclut :

- les animations Far West (1h)
- La visite guidée du parc animalier et du musée (1h)
- L'accès au site de la Bisonnerie aux horaires de visite libre

Camp Far West



Du 1er mai au 31 août 2009

Mercredis, dimanches et jours fériés

Visites et animations toutes les heures à partir de 13h30. Dernier départ et fermeture des caisses à 16h30. Fermeture du site à 17h30 (18h en juillet et août)

***Adultes : 4,50€
Enfants : 8€***

***Bisonnerie de Borde Basse
31530 Merenvielle
05.61.06.54.47.***

bisonneaux@wanadoo.fr

<http://bisonnerie.pagesperso-orange.fr/>



TOURISME & HANDICAP

Le Samedi 25 Avril a eu lieu **L'OMELETTE PASCALE**



Un grand cuisinier

Un bon repas

Des convives sympathiques



Lettre aux Amis et adhérents de France Amitié Niger

Vous souhaitez apporter votre concours par ailleurs très attendu et votre contribution à l'animation d'activités pour poursuivre nos actions de solidarité au Niger ?

**En voici l'occasion pour
le vide-grenier
du 16 et 17 mai à Mérenvielle**



1) Le 16 et 17 mai à Mérenvielle le club de pétanque du village nous invite, à participer à titre gracieux, à son vide-grenier annuel (une opportunité pour financer, un an de plus, le poste d'infirmière afin d'assurer des soins vitaux au collègue de Yantala 2 .

Au bénéfice des actions conduites au Niger, nous pourrons :

a) mettre en vente tous les objets de brocante que nous pourrions récupérer grâce à vous .

b) en soutien aux résolutions des problèmes de santé au Niger, préparer pour la vente des plants de légumes et de fleurs très prisés au printemps, (à repiquer dans des godets en plastique).

c) installer notre exposition itinérante et la commenter pour obtenir soutien et nouvelles adhésions à notre engagement solidaire.

Que pouvez-vous apporter comme contribution dans cette opération ?

1) Votre engagement peut se traduire par un peu de votre temps consacré à votre association « FAN » pour:

Plusieurs possibilités vous sont offertes !

Préparer les plants de tomates ou autres légumes et fleurs et les repiquer dans des godets en plastique. Vous pouvez aussi prospecter auprès de parents et amis, d'autres plants et les acheminer à Mérenvielle soit chez Gilles Nave au lieu dit Belloc à Mérenvielle tél 0561065054 ou directement sur le vide-grenier le 16 mai au matin.

Traquer tous les objets, vaisselle, bibelots, petit mobilier, vêtements, disques vinyles, jouets, livres, vélos, etc., récupérables tant chez soi que chez les parents et amis pour alimenter la vente du 16 et 17 mai au profit des actions de solidarité au Niger.

Ces objets pourront être entreposés préalablement au 16 mai toujours chez Gilles Nave au lieu-dit Belloc à Mérenvielle Tél : 0561065054 ou acheminés directement le 16 et 17 mai entre 7h30 et 8 h00 heures sur le site au boulodrome de Mérenvielle.

Venir nous rejoindre pour tenir le stand le 16 ou 17 mai en fonction de vos disponibilités ces 2 jours.

(pour y participer appeler préalablement Yvonne et Etienne Truillé au 0561868363)






**PETITS TRAVAUX
DU BATIMENT**

KIENTZLER Jean-Pierre
31530 MERENVIELLE

**CHARPENTE, COUVERTURE, NETTOYAGE
DE TOITURE, MACONNERIE, PLOMBERIE,
PEINTURE, REVETEMENTS MURaux, SOLS ...**

Tél./Fax : 05 61 86 20 22 - Port. : 06 78 27 69 84
E-mail : kientzler@free.fr

JPM MULTISERVICES

Electricité  Décoration  Espaces Verts 

31530 MERENVIELLE
Mobile : 06-78-37-42-17
Email : jpm.multiservices@orange.fr



Assistante maternelle agréée garde vos petits
bouts de choux de 3 mois à 3 ans
Mme Rose SOUNAC 05.61.86.71.25